

## LES ENTRETIENS DE L'INFORMATION

24<sup>ème</sup> Université de la Communication, Hourtin (Gironde)

mardi 26 août 2003, matin

### Les chiffres dans le dossier des retraites.

**Francis Laffon, journaliste à L'Alsace, responsable du bureau parisien**

L'atelier d'aujourd'hui est organisé avec l'appui du journal *La Croix* et de l'association Pénombre. Celle-ci regroupe des citoyens désirant mieux comprendre comment le chiffre est utilisé dans le débat public. D'où ce nom malicieux, " Pénombre ", d'autant plus évocateur qu'à l'origine l'association a travaillé surtout sur les statistiques de l'insécurité et de la détention.

L'actualité est un terrain friable et il est toujours tentant pour le journaliste alpiniste de s'accrocher à des pitons. Les chiffres remplissent souvent cette fonction rassurante. Faussement rassurante ? Il est permis de s'interroger. Car cet appui peut s'avérer malléable et fragile.

De ce point de vue, le dossier des retraites constitue un véritable cas d'école. Bien d'autres sujets auraient pu faire l'objet d'un débat à thématique sociale et chacun songe, bien entendu, au sujet récent et dramatique de la canicule. Mais il est encore trop proche, trop peu distancié. L'an prochain peut-être, mais le dossier de l'assurance-maladie, sans vouloir jouer les oracles, risque fort de s'imposer comme débat prioritaire en 2004...

Le dossier des retraites est et restera une référence parce qu'il a innové dans sa méthode : chiffrage qui se voulait le plus consensuel possible, puis phase de réflexion, suivie de l'étape décisionnelle. Toutes les étapes ont mis en jeu de nombreux acteurs, souvent très pertinents. Impertinents aussi je l'espère dans les échanges qui vont suivre.

Notre but, dans cet atelier, est à la fois ambitieux et simple. Ambitieux parce que le thème est d'une immense complexité. Simple, par le déroulement que nous proposons et qui mérite une remarque initiale : il ne s'agit pas d'un retour sur le dossier des retraites, mais d'un travail sur l'utilisation des chiffres dans le débat sur les retraites, c'est-à-dire sur la relation interactive entre les deux, au fil des mois. C'est pourquoi nous avons opté pour la chronologie, d'où l'ordre d'entrée en scène des intervenants.

François Lagarde est membre du secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites (COR), Conseil qui a été chargé, sous le gouvernement Jospin, d'établir ce qui, aujourd'hui, dans le microcosme politique et dans le jargon journalistique a pris le nom de " diagnostic partagé ". Une approche inédite, en France, dans le débat citoyen, puisque le COR est parvenu à regrouper tous les partenaires sociaux, à l'exception du MEDEF, l'organisation patronale ayant opté pour la politique de la chaise vide.

Avec la nouvelle majorité élue au printemps 2002, nous entrons dans la séquence suivante, celle du démarrage de la réforme. C'est Xavier Bertrand, député de l'Aisne et Secrétaire général adjoint de l'UMP, qui nous en parlera. Interface entre le parti majoritaire et le Gouvernement il a été aux premières loges, à toutes les étapes. Il a participé notamment à l'élaboration de l'argumentaire en faveur de la réforme.

Cet argumentaire a été et reste contesté par un certain nombre de forces vives, en tête desquelles se place la CGT, que représente ici Jean-Christophe Le Duigou. Lui aussi fut l'un des acteurs les plus importants dans ce dossier et dans la

contestation de la réforme : il est chargé du dossier " retraites " au sein des instances confédérales cégétistes. Il avait noué des liens étroits avec son homologue de la CFDT, Jean-Marie Toulisse puisque tous deux ont publié en 1999, un livre commun sur les retraites. Au printemps 2003, la rupture du front syndical fut l'un des épisodes majeurs du feuilleton des retraites -feuilleton n'a rien de péjoratif-, Jean-Christophe Le Duigou l'évoquera peut-être, bien qu'il soit là pour nous dire, surtout, comment la CGT a pu, à travers les chiffres, faire avancer ses positions et la contestation de la réforme.

Les **Entretiens de l'information**, c'est leur raison d'être, constituent un espace de réflexion sur la " pratique professionnelle " des journalistes.

François Ernenwein rédacteur en chef à *La Croix*, nous expliquera comment son journal a travaillé sur ce dossier auquel il a consacré une très large place. Nous évoquerons avec lui la complexité du travail journalistique face aux chiffres.

Ensuite, nous donnerons la parole à Jean-Charles Willard qui est à l'AGIRC, association qui gère le régime de retraite complémentaire applicable aux cadres. Jean-Charles Willard est à la fois chargé d'éclairer les experts et d'instiller le doute. En montrant que la vérité mise en avant est peut-être plus éloignée du réel qu'on l'imagine. Peut-être nous dira-t-il que nombre de problèmes, nombre de chiffres ont été occultés.

Nous demanderons enfin à Bertrand Labasse, qui enseigne la méthodologie de l'information à l'École supérieure de journalisme de Lille et à l'Université de Lyon I, de nous dire quels enseignements nous pouvons tirer, sur le plan journalistique, de ce débat sur les retraites et de l'utilisation du chiffre.

Le cadrage sera établi par Bruno Aubusson de Cavarlay, Président de l'association Pénombre, association qui a observé ces usages du chiffre à propos des retraites. Et qui je le rappelle est co-organisatrice de ces entretiens.

Devant la complexité, les médias s'en tiennent généralement à quelques questions centrales. En espérant que simplification ici ne sera pas schématisation, je vous propose donc de privilégier quelques axes autour du questionnaire suivant.

Les journalistes ont-ils les moyens d'utiliser les chiffres à bon escient ? Peuvent-ils -chiffres et journalistes-, ne pas être manipulés ? Une présentation loyale des enjeux à travers les chiffres est-elle possible?

Les experts, eux-mêmes, sont-ils réellement indépendants ? De même que les journalistes dépendent, parfois, de leurs sources, les experts ne sont-ils pas, prosaïquement, dépendants de leurs commanditaires et leurs ressources... ?

Le chiffre est-il fiable ? Ne faut-il pas, au contraire, le prendre avec méfiance voire défiance ? La fascination médiatique pour le chiffre ne relève-t-elle pas de l'ordre de la " pensée magique ", plutôt que de la science et de la rationalité ?

Bref, dans le débat démocratique, le chiffre aide-t-il à comprendre et à décider ou est-il plutôt un " faux ami " ? Est-il un solide piton ou un recours au registre plus aléatoire de la pythie ?

### **Bruno Aubusson de Cavarlay, président de l'association Pénombre**

L'objectif de Pénombre n'est pas forcément de " courir " après l'actualité afin d'intervenir sur un sujet brûlant. C'est plutôt de fournir un espace de réflexion à plus long terme sur l'usage du chiffre dans nos grands débats de société. Au départ, il s'agissait surtout de réfléchir aux questions d'insécurité et de délinquance avec des producteurs de chiffres, mais aussi des magistrats, des responsables politiques, des journalistes et toutes les personnes intéressées. Puis le champ s'est élargi. Le style de Pénombre, c'est l'impertinence et le refus des rôles préétablis entre tous les partenaires d'un débat pour se permettre, dans un espace un peu en retrait de l'actualité, d'aller davantage au fond des questions.

Lorsque nous avons commencé à parler des retraites, nous avons immédiatement constaté que ce sujet était certainement plus difficile que ceux auxquels nous étions jusqu'alors habitués. Quand on évoque une statistique sur l'insécurité, sur les prisons ou encore, à propos de la canicule, lorsqu'on parle des causes de décès, on peut faire avancer énormément la réflexion en se posant des questions simples sur les chiffres et leur usage. D'où viennent les chiffres ? Quelles sont les définitions qui permettent de les produire ? Quelles sont les conditions d'interprétation de ces chiffres ? À partir de ces trois questions basiques, on arrive bien souvent à faire avancer la réflexion sur les pratiques en matière d'usage de chiffres.

A propos des retraites, la tâche est plus ardue car le sujet lui-même est complexe. Il me semble surtout qu'une pluralité de disciplines est convoquée dans l'examen du dossier et, même entre experts, le débat n'est pas évident. Le Conseil d'orientation des retraites a été un lieu important de dialogue entre experts et, même avec ce travail, je pense que toutes les incompréhensions réciproques ne sont pas levées. D'où une difficulté particulière à communiquer.

Il nous est apparu assez marquant que le débat est parti de données qui avaient été longuement mûries pour arriver à un processus de prise de décision politique, mais que, finalement, est intervenu une sorte de processus de dégradation du recours aux chiffres. Ils ont été ramenés, en définitive, aux usages que l'on rencontre aussi dans d'autres domaines.

On a assisté à la réduction d'une approche qui se voulait globale et systématique à des chiffres isolés qui sont rendus indépendants de leur contexte. C'est la construction, à partir d'une démarche d'analyse, de ce que Jean-Marie Charon appelle des " chiffres phares " et que, pour ma part, j'appellerais peut-être des " chiffres arguments " ou des " chiffres journalistiques ". Il me semble que les journalistes, pas davantage que les politiques, ne sont pas les seuls responsables. Peu de personnes sont finalement prêtes à prendre le risque d'essayer d'éclairer le débat en tenant compte de la difficulté des analyses des experts. De ce fait, on recourt très aisément et bien volontiers aux exemples comparatifs : on prend des situations professionnelles particulières et on explique que tel personne aura telle situation pour sa retraite, avant le projet de loi, après le projet de loi, etc. On compare donc les exemples. Mais, même si ceux-ci sont intéressants pour chacun des Français qui sont concernés par la question des retraites, ils ne permettent pas, à eux seuls, d'aborder le fond des problèmes posés aux décideurs politiques en la matière.

Une autre forme de dégradation spécifique à ce sujet, sujet qui repose sur des prévisions à long terme, provient du fait que dans l'utilisation des chiffres existe une confusion, et elle s'amplifie au cours du débat, entre ce qui relève de prévisions, ce qui relève de scénarios construits pour modéliser les effets possibles des réformes et ce qui relève de mesures statistiques effectives. Regardons les usages pratiques dans la presse avec un œil critique : on s'aperçoit que certains chiffres sont mentionnés sans que l'on sache s'ils sont donnés à législation constante ou donnés en fonction des effets prévus du projet de loi, ni s'ils sont des prévisions ou des faits dotés d'une certaine certitude.

En résulte une profusion de chiffres, mais qui sont des chiffres " chocs ", plus ou moins bien présentés. Par exemple, on part du fait que, dans quelques années, nous allons passer de 500 000 personnes atteignant la soixantaine à 800 000, et ce chiffre est vite transformé en nombre de retraités qui va passer de 500 000 à 800 000, en gommant toutes les questions de définition par rapport à l'âge, à l'emploi ou au

statut de retraité, alors que derrière ces questions sont masquées des possibilités importantes de décisions. Même flou en ce qui concerne les déficits prévus des régimes de pension : on part sur des hypothèses et des prévisions pour, finalement, arriver au chiffre de " 43 milliards ", sans aucune précision. On oublie assez vite que seule une hypothèse de travail permettait d'arriver à ce chiffre. Il faut préciser aussi que ce n'est pas de " 43 milliards " dont on a besoin, mais de 43 milliards supplémentaires : pour certains, " 43 milliards ", c'est énorme ; pour d'autres, ce n'est pas beaucoup puisqu'ils se disent qu'ils ne seront nécessaires que dans vingt ans, etc. Voici comment se dégrade l'argumentation autour du chiffre.

Pour Pénombre, il est important, dans le traitement du chiffre au niveau des médias, de considérer aussi qu'il y a bien d'autres chiffres que ceux produits par les experts. À l'occasion du débat sur les retraites, il me semble que les sondages ont fait leur grand retour : on a produit beaucoup de sondages sur l'opinion des Français et on a fait comme si l'on pouvait continuer à les utiliser de façon très fiable pour juger des positions de chacun. À partir d'un certain moment, on s'est livré à l'exercice du comptage des manifestants selon la police et selon les organisateurs : lorsqu'on examine ce que cela représente en volume et en réception de chiffres pour le public, on s'aperçoit qu'il arrive un stade où il y a plus de chiffres concernant les divergences d'évaluation entre la police et les organisations syndicales sur le nombre de manifestants que sur les enjeux chiffrés de la réforme.

L'apothéose a été atteinte à l'occasion du débat parlementaire : il n'y a même plus de chiffres sur le sujet des retraites et les seuls chiffres dont on entend parler sont le nombre d'amendements déposés, le nombre d'articles votés, le nombre d'heures passées en débat, le nombre de jours que l'on va encore passer en débats... Concernant les amendements, il n'est même plus question des argumentations chiffrées qui peuvent soutenir ou, au contraire, invalider les propositions de tel ou tel député.

On peut donc s'interroger sur le statut de l'argumentation chiffrée dans le débat public tel qu'il se déroule, notamment par l'intermédiaire des médias. Il me semble qu'une certaine facilité peut quand même être reprochée aux journalistes qui, d'un côté, font de très bons dossiers techniques à partir des rapports comme celui du COR ou d'informations qu'ils rassemblent d'initiative pour donner un éclairage sur le débat, et, d'un autre côté, présentent les argumentations chiffrées des uns et des autres. En effet, à ce moment-là, le chiffre n'est plus qu'une question d'opinion : " Untel a dit que... le montant serait de... " Dans le débat, le journaliste n'apporte plus, au moment où il rend compte des argumentations, de clés de lecture et tout est réduit à une question d'opinion.

Je précise que j'ai été accompagné par François Pradel de Lamaze et qui pourrait compléter mes propos. Notre réflexion du mois de juin s'est traduite par quelques textes qui ont circulé entre membres de l'association et, à un moment donné, une personne a posé deux questions que je vous livre et qui s'adressent aux journalistes : avez-vous le sentiment d'avoir apporté autre chose que les chiffres du projet gouvernemental et, donc, seulement ses propres justifications chiffrées ? L'utilisation de chiffres n'a-t-elle pas mené plus à des mystifications qu'à des éclaircissements ? Nous arrivions donc en partie aux mêmes questions que celles de Francis Laffon.

#### **François Lagarde, Conseil d'orientation des retraites (COR)**

Il y a trois ou quatre ans, nous étions en pleine cacophonie sur le simple point de savoir s'il fallait ou non faire quelque chose, s'il y avait un problème ou s'il n'y en avait pas. C'était le débat entre Jean-Michel Charpin et son rapport du Plan, et l'avis de René Teulade au Conseil économique et social. Un organisme a alors été institué, composé de parlementaires, de responsables d'administration, de syndicalistes, de personnes qualifiées. Ils ont examiné les chiffres que, en tant de technicien, je rassemblais en prenant tout ce que me donnaient les différentes administrations. Un travail long a été effectué, qui a donné lieu à un constat largement partagé par ces acteurs : cet accord a d'ailleurs été manifesté au moment du vote du Parlement puisqu'un article renouvelant ce Conseil a été, quant à lui, adopté à l'unanimité, ce qui était assez exceptionnel.

Ce travail a duré presque trois ans, de manière concertée, en confrontant les

diverses sources et en voyant ce qui pouvait faire accord sur le constat. Puis, est venu le temps de la décision politique et des négociations et, sur les solutions, nous ne sommes pas d'accord, ce qui est normal puisque les contradictions qui existent dans notre société doivent s'exprimer. À ce moment-là, le débat, qui était resté très peu médiatisé - bien que le débat au COR ait été public -, est devenu plus conflictuel. C'est un peu naturel parce que tout le monde ne peut pas tout le temps s'occuper des retraites et nous avons essayé de résumer les données. La presse, qui avait de loin en loin suivi nos travaux pendant trois ans, a fait un travail de vulgarisation, mais qui n'a pas pu aller assez loin.

Je pense que deux séries de choses ont changé. Tout d'abord, il y a eu le constat qu'il y avait un vrai problème démographique et il fallait expliquer les liaisons entre la démographie et l'économie pour voir quels étaient les ordres de grandeur respectifs de chacun des éléments. Ensuite, il y a eu le problème de l'emploi et le problème purement économique qui se tenait derrière cela.

### *Le problème démographique*

On a dit qu'avec l'évolution démographique, avec des hypothèses économiques, on pouvait avoir une relation entre trois éléments : le niveau relatif des retraites, le taux de cotisation -ou le financement- et l'âge où on passe de l'activité à la retraite - en incluant le chômage, les préretraites, etc. On avait examiné les relations qu'il pouvait y avoir entre ces trois grandeurs et on a évidemment exhibé les extrêmes : on peut diminuer le niveau relatif des retraites pour résoudre le problème financier sans toucher ni à l'âge de la retraite, ni aux taux de cotisation ; ou on peut décaler l'âge de passage de l'activité à la retraite de plus de neuf ans, ce qui est plus que l'augmentation de la durée de vie, parce qu'il faut répondre à la fois à l'augmentation de la durée de vie et au baby boom et que si on décale de neuf ans, on n'a pas besoin de bouger les deux autres paramètres. Ou alors, on ne joue que sur le taux de cotisation et on dit qu'il " suffit " de 15 points sans toucher ni à l'âge, ni au niveau relatif des retraites. A partir de ces " extrêmes " on observait toutes les combinaisons qu'il pouvait y avoir, le tout en fonction d'un scénario économique.

Or, dans le débat public, on a vu apparaître quelque chose qui nous semblait complètement surréaliste : " Il suffit d'augmenter de 0,375 % par an le taux de cotisation pour résoudre le problème. " C'est mathématiquement exact, mais on a oublié toutes les relations entre les éléments, etc. Donc, dans le public, on a vu apparaître un chiffre qui permettait de dire que c'était négligeable : c'est petit et cela suffit !

On a là une déformation car ce n'est pas tant le fait que ce soit négligeable ou que le chiffre soit totalement faux, mais c'est le fait que l'on s'est focalisé sur un seul élément. À la fois, on a montré avec une certaine " peinture " cet élément-là, mais on l'a isolé de son contexte.

### *L'emploi*

D'un autre côté, lorsque nous avons commencé les travaux, le rapport entre l'emploi - notamment des seniors - et la question des retraites paraissait évident. Il fallait donc commencer, lorsqu'on discutait des retraites, par la question de l'emploi.

Cela a été démarré de deux façons. En interne, pour nos discussions, nous avons fait un scénario de référence macro-économique volontariste, avec des hypothèses que nous avons précisées. Puis, parallèlement, les membres du Conseil se sont mis d'accord pour que celui-ci fasse sa première apparition publique sur le thème du travail des seniors. Il était dit clairement, que nous avons pris un scénario volontariste, le plus illustratif, mais que d'autres variantes étaient également prises en compte.

Or nous avons vu apparaître, la problématique réductrice suivante : " C'est fatal, les choses vont se passer comme cela : il n'y a donc qu'à récupérer 2 points de cotisation chômage puisqu'ils seront à notre disposition. " Ce chiffre semblait facile et permettait beaucoup de choses et il a été tout de suite sorti de son contexte...

Le découpage des séquences a été le suivant : une période longue de discussion qui a donné lieu à des travaux très riches. Ils ont été transmis aux journalistes et à l'ensemble de l'opinion, avec un problème de vulgarisation, mais on comprend bien que tout le monde ne peut pas approfondir chaque sujet. Puis, lorsqu'on en est arrivé au débat public très large, est intervenu un certain dérapage, sans doute fatal. Néanmoins je crois que le sérieux des travaux qui ont été menés et le sérieux des journalistes qui suivent ces questions-là montrent que, une fois que l'émotion est passée, on peut revenir à des choses plus solides.

**Xavier Bertrand, Député de l'Aisne, secrétaire général de l'UMP**

Le chiffre est partenaire lorsqu'on vise à crédibiliser une réforme, mais les chiffres deviennent vite encombrants lorsqu'on est sur la défensive et que les opposants à cette réforme les utilisent. Chaque protagoniste a utilisé les chiffres. Ceux du Conseil d'orientation des retraites, en premier lieu, et il est vrai qu'ils n'ont jamais posé de problèmes : tout le monde était d'accord avec ces chiffres. Il est vrai que cet organisme, où chacun est représenté hormis le MEDEF, a pris très tôt ses marques et a pu asseoir sa crédibilité. Lorsque l'origine des chiffres n'est pas discutée, les chiffres ne le sont pas non plus, et nous avons une certaine forme de constat partagé qui reposait en grande partie sur des chiffres.

Pourquoi, ensuite, se produit un dérapage ? Parce que, au-delà du constat partagé, il faut savoir ce que l'on va faire et ce que l'on veut faire. A ce moment, devient incontournable, la question des efforts qui seront demandés, et en France, cette problématique est toujours un peu difficile. Ensuite, interviennent aussi les choix et, notamment, les visions du dossier et d'une certaine forme de société que l'on peut dessiner au travers de ces chiffres. C'est l'une des questions importantes sur la place des chiffres : sont-ils des éléments du constat ou doivent-ils être des éléments du débat ? Pour ma part, je pense qu'ils sont aussi entrés dans cette deuxième option : ils sont devenus des éléments du débat, et on a alors eu du mal à s'y retrouver.

Si j'en avais le temps, j'aimerais demander ceci aux personnes présentes dans cette salle : " Quels chiffres avez-vous retenus dans le débat sur les retraites ? " Pour moi, nous avons eu trop de chiffres, trop tôt et trop peu expliqués, pour des raisons qui ont été avancées précédemment. Puisque les chiffres ont été livrés très tôt en pâture aux médias, par les médias et à l'opinion, on a pris ce débat des retraites par le seul biais des chiffres, au risque de passer complètement à côté des enjeux. Prenons par exemple la durée de cotisation qui a focalisé très rapidement l'attention de chacun. Il faut savoir que cette durée n'est que l'un des trois leviers de la réforme. En effet, il y a la durée de cotisation, puis le taux de remplacement, c'est-à-dire le montant des pensions et, aussi, le montant des cotisations versées : en définitive, on ne s'est rapidement arrêté qu'à la durée de cotisation.

Les médias nous ont demandé très rapidement, avant même que l'on entre dans la phase de présentation du texte, de nous prononcer le plus clairement possible sur des chiffres. Pendant des mois, la presse a harcelé les politiques et les acteurs de ce dossier pour obtenir des chiffres. Mais sans laisser la place pour expliquer les enjeux de la réforme et pour expliquer qu'il y avait forcément des choix à faire. Pour notre part, nous souhaitons nous arrêter à ces quelques chiffres pour servir de repères et pour essayer de dévoiler, avant le texte définitif, où nous en étions.

J'ai le sentiment que les chiffres, en soi, ne sont pas véritablement des repères qui parlent au grand public. Lorsqu'on évoque, comme cela a été le cas tout à l'heure, " 43 milliards d'euros ", ou " 50 milliards d'euros " de déficit prévisible du secteur public en 2040, cela semble important, mais en fait n'explique pas grand chose. Pour montrer que des mesures s'imposent, j'ai l'habitude de convertir les données. D'expliquer, par exemple, que 50 milliards d'euros représentent 1 000 fois la construction d'un hôpital comme celui de Fécamp. Les gens se rendent alors compte que la réforme des régimes de retraite impose des choix et interdit l'immobilisme.

On a souvent parlé de l'évolution des dépenses de retraites dans le PIB. Elles devraient passer, selon les prévisions, de 12,6 à environ 16 % du PIB en quarante ans. Je ne sais pas trop ce que cela veut dire. Expliquez, en revanche, que cela représenterait jusqu'à 9 points de CSG ! Et 9 points de CSG, cela modifie très

nettement le niveau d'acceptation par vos interlocuteurs ! Essayer de rendre les choses plus claires et se faire pédagogue - à dessein, car mon ambition n'était pas neutre - nécessite de convertir les chiffres pour les rendre à la fois lisibles et intelligibles.

Les médias adorent les chiffres ! Le chiffre est quelque chose d'important et de court. Mais je déplore que les chiffres ne soient pas utilisés pour nous donner ensuite, à nous, les acteurs de ce dossier, le temps et la place afin d'expliquer ce qu'il y a derrière ces données. Or, ce qui s'y cache, ce sont des choix que nous assumons et, parfois même, une vision de la société qui est foncièrement différente d'un interlocuteur à l'autre.

Par ailleurs, le chiffre est quelque chose de très froid et de très mécanique. Cela peut vraiment laisser penser que des débats de société comme ceux-là, dans lesquels l'aspect humain et le choix personnel sont prioritaires, ne sont en définitive que des débats froids, économiques et financiers. On passe alors à côté de ce qu'est le cœur d'une réforme. Je pense, pour ma part, qu'un dossier comme celui des retraites vaut mieux qu'une querelle de chiffres.

### **Jean-Christophe Le Duigou, CGT, chargé du dossier " Retraites "**

Du point de vue de la CGT, la bataille sur les chiffres est un élément constant, presque d'ordre stratégique. Par exemple, dans les années soixante-dix, nous avons mené une bataille sur l'indice des prix, au point même de créer un indice de prix syndical pour permettre de contester celui de l'INSEE. Dans les années quatre-vingt, nous avons fait la même chose sur le chômage, en essayant d'avoir une appréhension qui ne se limite pas à la seule approche statistique des chômeurs. Il s'agissait de prendre en compte l'ensemble des personnes exclues de l'accès à l'emploi, ce que nous sommes aujourd'hui en train d'aborder à travers le taux d'activité. L'approche a été comparable à propos des retraites. Très tôt - dès la fin des années quatre-vingt-dix -, nous avons élaboré un certain nombre d'indicateurs chiffrés du dossier.

À nos yeux, chiffrer, c'est normer la réalité et c'est donc un enjeu de pouvoir. Nous participons à la bataille du pouvoir. Aujourd'hui, lorsqu'on dit que l'on met en place une statistique européenne, on met en place des normes sociales et financières. Sur les retraites, c'est exactement la même chose.

Je souhaite soulever un premier point : collectivement il faut être capable de surmonter, même si c'est à partir de positions différentes, un biais structurel parce qu'il y a un enjeu de démocratie : le lien entre la situation de chacun et la situation globale. Cela nous amène à examiner les outils que l'on utilise pour appréhender la réalité. Prenons le chiffre de 1 250 euros, le chiffre moyen de la retraite : c'est une réalité, construite et statistique, mais pour l'avenir l'un des problèmes est, à nos yeux, l'accroissement des inégalités. Donc, peut-on travailler à partir d'une moyenne pour se projeter dans vingt ou trente ans ? A nos yeux, l'approche est trop globalisante. Nous avons avancé, par exemple, l'idée d'une moyenne spécifique des retraites pour les femmes puisque nous pensons qu'elles vont être les principales victimes de la réforme. C'est un enjeu de démocratie car il ne s'agit pas d'en rester à " ma retraite " individuelle, et il ne s'agit pas non plus de traiter " le " système de retraites. C'est bien le lien entre les deux qui est au cœur du débat politique et dont dépend la reconstruction d'un lien social, un lien social profondément affecté.

Le deuxième point porte sur le statut des chiffres. Pour ma part, je n'attaque pas les experts - je suis l'un deux-, car ils ont généralement beaucoup de modestie par rapport à leur production. Parce qu'ils construisent, ils connaissent bien les limites de leurs travaux. Mais parfois, comme pour telle ou telle découverte scientifique, le chiffre leur échappe, et disparaissent les prudences et les atténuations qu'ils peuvent développer. Les chiffres peuvent aussi être " instrumentalisés ", comme l'illustre un exemple un peu caricatural qui concerne les journalistes. Au moment de la publication du rapport Charpin en 1999, avant le COR, un titre traversait une page du *Figaro* : " Retraites : 800 milliards de déficit ". Qu'est-ce que cela pouvait signifier ? C'était l'un des chiffres contenu dans le rapport Charpin, mais ... à l'horizon 2040. La seule chose qui est restée, et tel était peut-être le but, c'est l'idée du déficit et d'un effondrement du système. Le chiffre

n'était donc là que comme caution par rapport à un autre message qui, volontairement ou involontairement, était masqué. On a besoin de réfléchir à ce statut des chiffres, parce qu'il peut très rapidement se transformer en une sorte de symbole. Et, parce que l'on manie des symboles, on pense manier la réalité. Or, la réalité a sa vie propre et le symbole peut nous induire en erreur par rapport à cette réalité.

En troisième lieu, mes prédécesseurs ont évoqué la rupture entre un certain consensus sur le diagnostic et un débat ouvert sur l'appréciation des conséquences de la réforme. Pour ma part, j'ai tendance à ne pas considérer que c'est un dérapage, mais plutôt une nouvelle étape qui n'est pas, aujourd'hui, terminée.

Autant le COR a été bénéfique pour un diagnostic partagé - nous y avons participé et nous avons même souhaité la création d'un organisme de ce type pour rompre avec ce qu'avaient été jusque-là les approches chiffrées du problème des retraites -, autant la phase qui s'ouvre (y compris la polémique qui s'est instaurée entre les chiffres du Gouvernement et ceux de la CGT sur les conséquences), me paraît non pas un dérapage mais l'expression d'un nécessaire débat qui s'éclaircira peu à peu. Lorsque le Gouvernement et la CGT divergent sur l'appréciation des taux de remplacement, cela signifie qu'il y a une différence d'appréciation sur la crédibilité de la stratégie pour l'emploi. Il s'agit de savoir si l'on pourra travailler réellement plus, dans l'optique du Gouvernement, pour garantir un niveau de retraite. Or, ce que vivent aujourd'hui les salariés est en contradiction avec cette perspective puisque la durée moyenne effective de cotisation se situe autour de 33 ans.

Aujourd'hui, la vraie question porte sur la stratégie de l'emploi. J'avais, pour ma part, critiqué le fait que, dans le Rapport Charpin, on prenait une position centrale de 9 % de taux de chômage - et nous avons d'ailleurs obtenu qu'un scénario de 6 % soit également envisagé. Le COR a d'ailleurs pris ses précautions en disant plusieurs fois, dans son rapport, qu'il s'agit d'une stratégie volontariste. La grande question est de savoir si cette stratégie est crédible aujourd'hui. C'est à cela que va se heurter la réforme des retraites qui est, à mes yeux, " une " réforme et non " la " réforme. Le débat va donc continuer.

#### **François Ernenwein, rédacteur en chef, La Croix**

Les chiffres ont été un élément essentiel et peut-être surdimensionné, dans le débat sur les retraites. Toute l'autorité qui s'attachait aux chiffres était mise en avant, au point parfois de balayer d'autres raisonnements, d'autres nuances, d'autres subtilités et, éventuellement, d'autres choix.

Autres questions qui me paraissent intéressantes : quelles relations se nouent-elles entre les responsables politiques, les partenaires sociaux et les médias dans un dossier comme celui des retraites ? Comment travaille-t-on ensemble ? En tant que journaliste et rédacteur en chef, j'ai eu à me préoccuper de la cohérence du journal sur ce sujet difficile.

La presse est rarement productrice de chiffres par elle-même. Elle ne dispose ni de l'expertise, ni des moyens d'enquête qui lui permettraient, sur un sujet complexe, d'être elle-même créatrice de chiffres. D'où une première remarque que je tiens à faire : la plupart du temps, les chiffres de la presse sont, en réalité, les chiffres des autres. Faute de pouvoir mener ce travail d'investigation et de production de chiffres que, un peu naïvement, l'opinion prête à la presse, le débat intéressant est de voir comment la presse utilise les chiffres dans les conditions qui sont les siennes de production d'information. À mon avis, au moins deux variables interviennent lourdement pour limiter l'approche journalistique et elles s'inscrivent essentiellement dans le registre du manque.

Primo, le manque d'expertise. Dans un débat aussi complexe, où les variables sont aussi nombreuses, rares sont les rédactions, en France, qui disposent en leur sein de gens suffisamment formés pour constituer les ressources critiques performantes et capables d'analyser les arguments des différents protagonistes du débat. Le manque est plus cruel encore, pour ce qui concerne les éléments chiffrés. Quant à la production autonome de chiffres qui viendrait appuyer une enquête journalistique, elle est pratiquement impossible. Il faut savoir que l'organisation des rédactions est de moins en moins une organisation fondée sur l'expertise. Dans la vision



dynamique et moderne de la presse aujourd'hui, le rubricard est un problème, en termes de gestion des relations humaines, de gestion des carrières et, dans la conception dominante, on demande moins à un journaliste d'être l'expert de la question dont il traite que d'être en mesure de rendre intelligible aux téléspectateurs, aux auditeurs ou aux lecteurs, des données qui sont venues d'ailleurs. La conséquence de cela est que la capacité à produire des données autonomes diminue.

Secundo, le manque de temps. C'est particulièrement vrai pour les quotidiens car la concurrence entre les médias s'inscrit largement dans une logique de vitesse. Cela pousse les médias à délivrer le plus vite possible une information - et, par exemple, une information chiffrée - qui lui parvient. Donc à renvoyer à plus tard, beaucoup plus tard souvent, la question de la pertinence, de l'intérêt de ces données chiffrées. Pour être concret, si le Conseil d'orientation des retraites produit un rapport - et encore, ce conseil a bonne réputation -, quelle va être l'attitude d'une rédaction à l'annonce de celui-ci ? Sa propension la plus forte va être de se procurer le rapport, de le donner le plus rapidement possible à ses lecteurs, sans s'interroger sur le point de savoir si les hypothèses du COR sont pertinentes ou non. Ce travail sera fait dans les jours suivants, mais le premier enjeu dans la vraie vie des médias est d'obtenir ce document et de le publier le plus rapidement possible. Évidemment, dans cette logique-là, toute donnée chiffrée est une aubaine et si la question de la pertinence de la discussion à partir des chiffres qui sont livrés se pose, elle devient assez secondaire.

On aurait tort de penser que les médias attendent des données chiffrées complètes objectives pour se forger une opinion sur l'opportunité d'une réforme comme celle des retraites. Je voudrais que l'on essaye de se souvenir collectivement de ce qu'était l'état de la presse sur un certain nombre de débats. Sur le dossier des retraites, il est facile de démontrer que dans les rédactions la conscience était que le rapport actifs/retraités allait évoluer de telle façon qu'une réforme du système s'imposait : d'une part, il faudrait réformer et, d'autre part, ce serait douloureux. Ce raisonnement est si vrai que, dans la vulgate journalistique d'avant l'alternance, il était bien évident que l'un des principaux reproches fait au Gouvernement Jospin d'avant 2002 était précisément de ne pas s'être saisi en temps utile du dossier des retraites. Il y avait donc un consensus dans la plupart des rédactions sur la nécessité de réformer les retraites. À partir de ce moment-là, on peut émettre l'hypothèse que ce qui fonde la position des médias dans un débat comme celui des retraites, ce n'est pas absolument la vérité des chiffres, mais que ce qui sépare l'approbation d'un changement de son rejet, c'est finalement l'état de l'opinion à un moment donné. La variable chiffrée est importante, mais pas forcément décisive. Pour fournir une preuve a contrario de ce que j'avance, il existe en France de nombreux domaines où les données chiffrées justifieraient assez facilement une action collective. Mais l'état de l'opinion, malgré l'existence de celles-ci, ne rend pas l'action possible : de nombreux champs de la vie sociale sont laissés en jachère, même s'il existe des chiffres incontestables. C'est parce que l'opinion était mûre pour des changements sur les retraites que la presse, dans son ensemble, a plutôt soutenu le gouvernement Raffarin, comme elle avait plutôt salué le rapport Charpin et critiqué le rapport Teulade.

Enfin, tertio, parmi toutes les considérations qui tournent autour du fonctionnement des médias, il reste une exigence qui peut paraître très vague, qui est l'exigence de diffuser des informations honnêtes, c'est-à-dire complètes, donnant la parole à tous les intervenants d'un débat, laissant la pluralité des points de vue s'exprimer, dans un rapport qui ne soit pas celui d'un cheval et d'une alouette. De la même façon, la presse peut avoir un travail pédagogique formidable à conduire, par exemple sur une réforme comme celle des retraites, montrer quelles sont les limites de telle ou telle projection ou quels peuvent être le sens et la portée des comparaisons des différentes données. C'est parfois un travail assez exigeant dans la logique de production journalistique qui est, comme je l'ai dit, marquée par la rapidité. Les tableaux comparatifs me paraissent très utiles pour aider les lecteurs ou les téléspectateurs à se faire une opinion.

Ces débats ont toute l'apparence de la technicité. Les chiffres y sont abondamment convoqués. Il est donc utile de construire des outils synthétiques de comparaison. Il

me semble que cette exigence ne concerne pas seulement la morale journalistique, mais que l'enjeu est quand même la qualité démocratique : à propos de la réforme des retraites, il était frappant de constater combien, en France, l'éthique de la discussion était d'une certaine façon amoindrie et la disponibilité au débat assez faible. Évidemment, la presse n'est pas la seule responsable de cette situation, mais elle peut effectivement avoir à choisir : faut-il maintenir cette exception française assez communément relevée dans la presse étrangère ou, au contraire, essayer d'amender cette propension à mal conduire les débats pour, éventuellement, arriver à des débats un peu plus sereins ?

**Jean-Charles Willard, directeur technique AGIRC-ARRCO**

Le supposé expert des régimes complémentaires que je suis est un peu gêné à ce stade parce que beaucoup de choses ont été dites et j'ai plutôt envie d'entamer le lamento du technocrate. D'autant plus qu'étant responsable de l'AGIRC et de l'ARRCO, c'est une question qui est au cœur de mon métier. L'AGIRC et l'ARRCO sont des régimes gérés paritairement, ce qui fait à la fois leur originalité et probablement leur force. Autrement dit, mes patrons sont le MEDEF, les organisations d'employeurs et les organisations syndicales. Autant dire que le partage entre le politique et le technique est particulièrement marqué, voire particulièrement sensible, dans des organismes qui sont très directement managés par les partenaires sociaux. Je formulerais de façon dérisoire la question qui se pose à moi en écoutant les intervenants : " Le technocrate a-t-il du cœur ? " Que m'inspire, dans le débat sur les retraites, le devenir des chiffres que j'élabore ou que, du moins, je contribue à élaborer et dont j'ai à suivre le cheminement ?

Je retiens quatre fonctions du chiffre.

Tout d'abord, une première fonction est le chiffre qui devient " vérité révélée ". Je ne reprendrai pas ce qui a été dit sur l'itinéraire des scénarios du COR. Le même phénomène se produit d'ailleurs à l'identique dans le domaine des régimes complémentaires : l'exploration du possible du futur, du point de vue des techniciens et de ceux qui réfléchissent sur le chiffre, vaut surtout par les hypothèses. En effet, il a été souligné à propos du scénario central du COR qu'il s'agit d'un scénario volontariste pour l'emploi et que l'intérêt du scénario n'est pas dans les 43 milliards d'euros de besoins de financement pour 2020, mais dans ses hypothèses et ses conditions de réalisation puisque c'est autour de cela que tournent les véritables enjeux économiques et politiques. Le cheminement du travail des modélisations est donc indispensable, même s'il peut paraître risible de donner des résultats pour 2040, car c'est nécessaire pour le débat, à condition que la projection, le scénario, les hypothèses ne se transforment pas en prédiction.

Un deuxième élément, qui me gêne dans le devenir de nos travaux, c'est le chiffre qui " enferme le débat ". Il en va ainsi du chiffre clé qui a précédé le débat sur la réforme des retraites, à savoir le fameux rapport démographique entre le nombre de personnes d'âge actif et le nombre de personnes d'âge retraité. Aujourd'hui, il y a deux actifs pour un retraité ; demain, il y aura un actif pour un retraité : nous " allons dans le mur " si nous ne faisons rien. Démographiquement, c'est imparable et il n'y a pratiquement pas d'incertitudes sur cette vision des choses. Économiquement, si nous passons aux actifs ayant un emploi et aux personnes en âge d'être retraité ou retraitées, il a été dit que l'on était déjà dans une zone d'incertitude beaucoup plus grande, car les politiques économiques et sociales qui seront développées dans les années futures introduisent de nombreuses variables. Ce n'est pas sur ce point que je veux intervenir, mais plutôt sur le fait qu'il y a eu un glissement progressif du déplaisir, qui a été inconsciemment, de notre part, de la part des médias et de la part des acteurs, d'enfermer, en quelque sorte, le débat sur les retraites dans un débat intergénérationnel en disant que les protagonistes de cette question sont les actifs et les retraités, les actifs d'aujourd'hui et les retraités de demain, les jeunes et les vieux, etc. Comme si, au fond, c'était au sein du monde du travail que les enjeux sur les retraites se réalisaient et que la question de l'avenir des retraites était la question du partage entre ce qui, dans la richesse nationale revient aux actifs et ce qui ira aux retraités, comme si les deux protagonistes étaient ceux-là. À mon sens, cela a " secondarisé " une partie du débat qui aurait pu intervenir autour de différentes questions. Dans le système productif français, n'y

a-t-il que ces deux protagonistes ? Ne doit-on pas poser, en amont, la question du partage de la richesse nationale ? Ce débat a été amorcé, mais il a été très vite dévoyé dans les arguments polémiques du partage de la valeur ajoutée.

Au lieu d'arriver tout de suite à des arguments polémiques comme : " On ne peut pas doubler les charges sociales sur les retraites parce qu'on va perdre la compétitivité des entreprises, etc. ", on aurait pu poser, en amont, ce débat sur la question de savoir s'il y avait la richesse nécessaire pour financer les retraites et sur la manière de la partager. Je veux dire que, d'emblée, ce chiffre mythique du rapport démographique, qui a une réalité scientifique indéniable, a inconsciemment contribué à borner quelque peu le débat.

Ma troisième réflexion concerne le chiffre qui " ne donne pas complètement les conditions de réalisation de la réforme ". Sur ce point, je prendrai comme exemple les " 85 % " du SMIC net. Au départ, il y avait une réflexion très ancienne dans la structure du système de retraite français par rapport à d'autres, ou dans l'opposition entre public et privé : la retraite doit-elle être ou non garantie ? C'est l'un des éléments clés des différences qui existent entre le système de retraites du secteur public et celui du secteur privé, ce que nous appelons, dans notre jargon de techniciens, les régimes à prestations ou à cotisations définies. Il y avait, dans les préconisations du rapport du COR, une réflexion sur une double garantie, sur le niveau des retraites et sur le financement des retraites, l'une et l'autre étant indissociables. Ce qui m'a frappé dans le déroulement concret du débat - et, sur ce point, nous sommes tous, à différents stades, responsables-, c'est que, pour des raisons peut-être d'étroitesse comptable de nos divers esprits, le débat de fond sur le fait de savoir s'il est légitime qu'un système de retraites garantisse, sous une forme ou sous une autre à déterminer techniquement, un niveau de retraite, n'a pas été développé dans ces termes, mais il s'est tout de suite focalisé sur le fait d'assurer un minimum garanti à une certaine catégorie de population. On est entré là dans les 75 %, 85 % ou 100 % du SMIC net. Lorsqu'on lit attentivement la loi telle qu'elle a été promulguée, cela laisse ouvert toute une série de questions. Tout d'abord, la loi dit : " La nation se fixe comme objectif... " Il aurait été intéressant que soit réfléchi et débattu de ce que cela voulait dire que la " nation se fixe un objectif ". Deuxièmement, pourquoi parle-t-on de " 85 % du SMIC net " ? Qui, parmi les journalistes, les techniciens, les experts, a été capable d'expliquer que ce n'était pas la même chose de garantir 85 % du SMIC net que de garantir 85 % du SMIC brut ? Du point de vue des montants comme des perspectives, l'enjeu n'est pas mince. Enfin, il aurait également été intéressant de s'interroger sur les conditions de réalisation de cette mesure, qui est une mesure " phare " sociale et positive de la loi telle qu'elle a été promulguée : les conditions de financements de ces 85 % du SMIC net, d'après les termes de la loi elle-même, ne sont pas aujourd'hui réunies puisqu'il est dit que, pour réaliser cet objectif, le niveau tel qu'il est actuellement assuré par le régime général, sera réévalué de 3 % par an en trois fois. Et le compte n'y est pas ! Pour être plus précis et plus concret, cela signifie que pour que cette garantie soit assurée, telle qu'elle est affirmée par les pouvoirs publics, il faut que les régimes complémentaires mettent la " main au pot ". Or, aujourd'hui, le débat n'a pas eu lieu dans les régimes complémentaires et le technicien que je suis a bien recueilli des échos de nos partenaires sociaux disant que la chose n'était pas évidente.

Enfin, un élément important a manqué dans le débat, à savoir expliquer non pas les chiffres qui ont servi à asseoir le débat ou à justifier les mesures, mais expliquer simplement les nouvelles règles. Pour prendre un exemple qui est probablement parmi les plus abscons : la loi comprend un petit morceau d'article, que peu de médias ont relevé, concernant le coefficient de " proratisation ". Jusqu'à présent, dans le régime général du secteur privé, on considérait que la durée d'assurance complète était 150 trimestres, chose qui n'avait pas été touchée par la réforme Balladur : là, elle va passer progressivement à 160 trimestres. C'est une mesure qui a l'air profondément technocratique et c'est pourtant probablement l'un des changements qui aura le plus de conséquences sur le niveau de retraite des femmes salariées du secteur privé, car pour bon nombre d'entre elles, cela va diminuer le montant de leur pension, même si la loi prévoit, en contrepartie, que les coefficients qui abattent les retraites lorsqu'on n'a pas la durée nécessaire de cotisation vont être diminués. Il y a là une mesure qui est d'importance pour les citoyens, qui est celle qui

rapporte le plus à court terme en économie au régime général et je n'ai pratiquement pas vu de commentaires la concernant.

En résumé, ma réaction, à la fois de technocrate et de citoyen, est d'être un peu dubitatif sur ce qui a été fait jusqu'à présent dans le débat. D'autre part, je suis demandeur sur ce qu'il reste à faire : dans le champ des retraites complémentaires, les mêmes questions vont se reposer. Le bilan de la session du premier semestre 2003 doit être réinvesti dans le deuxième semestre 2003, mais il y a des demandes supplémentaires aux médias dans leur ensemble : qu'ils soient plus précis dans les enjeux sociétaux et dans l'explication technique des mesures qui sont prises.

#### **Échanges (retranscription partielle liée à l'absence de micro)**

##### **Ne s'est pas nommé et parle sans micro**

Je voudrais faire une observation et poser une question à Xavier Bertrand. L'observation est que je n'ai jamais entendu de manière aussi claire, même si cela a traversé les *Entretiens de l'information*, l'abandon de pertinence de la presse et l'abandon de sa capacité à être de manière autonome réellement un lieu où les spécialistes ont des interlocuteurs capables d'échanger avec eux. On a souvent souligné l'affaiblissement des associations spécialisées de journalistes économiques et financiers. Toutes ces associations sont en train de mourir ou, au mieux, essayent de survivre, parce que le degré de pertinence est de beaucoup inférieur à ce qu'il a été pendant tout un moment. Je pense qu'il y a une réflexion sérieuse à mener sur la crise de la presse et sur sa capacité à mener un vrai débat.

##### **Xavier Bertrand, député de l'Aisne**

Ce qui est en cause là, c'est précisément la définition du métier de journaliste aujourd'hui.

##### **François Pradel de Lamaze, association Pénombre**

J'ai été agréablement surpris de la manière dont la presse a été capable, ces sept ou huit derniers mois, de se saisir du problème des retraites car, par rapport à ce que je voyais quelques mois auparavant, j'avais une très grosse inquiétude. Sur la production d'informations, notamment statistiques, je pense qu'il y a un biais dans la production publique d'information statistique : elle est quasi exclusivement dirigée vers la production d'informations pour le décideur public et elle n'a pas pris la dimension de la nécessaire production pour la société. Par exemple, je ne sais pas si les statisticiens ont lu Habermas : produire de l'information pour le débat public. J'ai l'impression qu'il y a une résistance profonde à cela. Ainsi, en matière de statistiques régionales pour l'INSEE, j'ai eu le sentiment pendant dix ou quinze ans de me heurter à une véritable culture interdisant de prendre en compte cette dimension-là.

##### **Jean-Charles Willard, AGIRC-ARRCO**

Cela fait douze ans que je suis dans les organismes paritaires et, auparavant, j'ai passé seize ans à l'INSEE, au ministère des Finances. Je constate, dans un cas comme dans l'autre, une résistance du corps des statisticiens et des producteurs d'information, mais aussi très fortement une résistance des institutions elles-mêmes. Nous sommes sommés de pratiquer la " langue de bois ". Nous n'avons pas, à nos niveaux d'administratifs ou de techniciens, mandat pour répondre à tout ce que demandent les journalistes. Il ne faut pas être angéliques sur ce point.

##### **Ne s'est pas nommé et parle sans micro**

Xavier Bertrand disait que les chiffres étaient arrivés trop tôt dans le débat. Je me demandais ce que cela recouvrait et comment il aurait souhaité les voir arriver.

##### **Xavier Bertrand, député de l'Aisne**

Je voulais dire qu'ils avaient un peu été jetés en pâture : on les a donnés " bruts de décoffrage ". Je me rappelle que des semaines et des semaines avant que l'avant-

projet soit présenté au début du mois de mai, les uns et les autres n'avaient de cesse que de se prononcer sur la durée de cotisation. On n'expliquait pas que c'était seulement l'un des trois leviers de la réforme, mais on disait : " Vous, c'est combien ? " FO était pour 37,5 années de cotisation pour tous ; valait-il mieux 40 années ? etc. Cela a amené le gouvernement et l'UMP à se positionner pour savoir ce que l'on dirait. Fallait-il dire : " Cette réforme, ce sera quarante ans pour tous, et après on verra ", en laissant planer le doute et l'inconnu ? Ou bien, fallait-il, d'ores et déjà annoncer que ce serait quarante et un ans trois quarts à terme ? D'ailleurs, lorsque François Fillon l'a annoncé clairement sur France 2, l'arbitrage n'avait été rendu que quarante-huit heures avant. La manière dont ces chiffres sont venus très tôt nous a amenés à nous positionner également là-dessus, en faisant nous-mêmes également abstraction des autres points.

L'idéal serait de pouvoir utiliser les chiffres et de donner à chacun l'espace et le temps pour expliquer ce qu'il y a derrière ces chiffres. En effet, il y a derrière cela de véritables enjeux de société.

Je regrette également que, dans ce débat, on n'ait pas eu suffisamment l'occasion de s'interroger sur le fait de savoir si le dossier de la retraite, en ce qui concerne son financement, devait être relié au travail et à la valeur " travail " ou s'il fallait élargir le champ de l'assiette, comme de nombreux acteurs le demandaient. C'était, notamment, le cas d'ATTAC qui, en permanence, n'a eu de cesse de dire qu'il fallait élargir le champ des financements. Ce sont des perspectives intéressantes parce que, dans les années qui viennent, on est face à un véritable choix de société. On est aussi face à la question de savoir quelle est la dimension de l'effort collectif face à l'effort individuel.

#### **Secrétaire général du CODERPA de la Dordogne (parle sans micro)**

Je voudrais d'abord féliciter le COR du remarquable travail qu'il a fait, en particulier après avoir lu le premier rapport sorti fin 2001 qui, comportant déjà une analyse extrêmement complète de la situation des retraites, donnait un certain nombre de pistes de solution et a, ensuite, permis aux parlementaires de s'emparer de ces éléments et d'aboutir au projet définitif. À travers le travail du COR, je voudrais réhabiliter l'opinion que l'on peut avoir en France sur les experts en général et sur les travaux. J'ai parfois l'impression que l'on nomme, sur des sujets très importants, selon l'opportunité de la période, des collègues d'experts, généralement très bien désignés, produisant des rapports quelquefois ardu, mais très précis, et qui ne sont pas toujours pris en compte à leur juste valeur. Pourtant, ce devrait être des d'outils très importants pour les politiques lorsque ceux-ci ont des décisions à prendre.

D'autre part, je suis un peu inquiet de l'utilisation que les politiques et la presse font souvent de deux sortes de chiffres qui ressortent périodiquement sur un certain nombre de sujets. C'est, par exemple, le cas des sondages d'opinion qui permettent de dire que " l'opinion française pense ceci ou cela " et que c'est donc dans " ce sens-là qu'il faut aller ". Ce n'est pas certain ! L'opinion des Français est intéressante à connaître, mais quelquefois, il faut la faire évoluer dans le bon sens et non pas dans le sens où elle veut nous emmener.

Enfin, sur l'utilisation des chiffres " moyens " permettez la remarque suivante : il est très intéressant de savoir que l'âge moyen d'un homme en France est de 74 ou 75 ans et que l'on gagne un trimestre de vie tous les ans. En ce qui me concerne, cela m'intéresse beaucoup, mais je ne suis pas sûr de le gagner l'année prochaine ! À titre individuel, on n'est pas toujours dans cette certitude-là.

#### **Ne s'est pas nommé et parle sans micro**

Il ne faut pas aborder le travail journalistique de manière trop étriquée. Celui-ci est à l'image de la société, du travail des politiques et des experts. Effectivement, de plus en plus de journalistes ont tendance à " surfer ", à faire du marketing politique : on donne de l'émotion aux chiffres, un peu comme des publicitaires. Ceci est aussi lié à la vitesse, au rendement, etc.

Le problème du chiffre, c'est qu'un travail comme celui du COR, par exemple, finit

par être interprété de manière technocratique. Si on laisse le chiffre " en soi ", on l'appauvrit lui-même.

Les journalistes, comme les politiques et les experts, doivent faire l'effort d'aller vers une vision pluridisciplinaire.

Jean-Christophe Le Duigou et Xavier Bertrand ne pensent-ils pas que, d'un point de vue politique, avec les chiffres, si on en reste là, il y a à nouveau un danger d'appauvrissement du débat ? Avez-vous la volonté de l'enrichir, pour aller plus loin ?

**Xavier Bertrand, Député de l'Aisne**

J'ai proposé de faire un " service après vente " parce que les véritables questions que nous recevons sont : " Qu'est-ce que cela va changer concrètement pour moi ? " Nous n'avons pas pu dire les choses avant que la loi soit votée parce qu'il y a eu des amendements et nous ne pourrions pas pleinement dire les choses avant le début de l'année prochaine, quand les régimes complémentaires auront également bien mis en place leur système.

Pour les partis politiques, il y a un besoin d'expliquer véritablement les enjeux pour que les uns et les autres puissent s'approprier la réforme, d'expliquer ensuite les choix que nous faisons et, enfin, de les assumer.

À l'UMP, après le débat sur les retraites, Alain Juppé a souhaité que nous mettions en place des débats de société et c'est dans cet esprit que j'ai été nommé depuis peu, parce que nous allons maintenant, sur l'éducation et sur la santé, avoir cette même démarche de débats de société : aujourd'hui, les débats de société ne peuvent pas se résumer à la seule séquence parlementaire.

**Jean-Christophe Le Duigou, CGT, chargé du dossier " Retraites "**

Dans chacun des pays étrangers dans lesquels il y a eu une réforme des retraites, dans les deux ou trois ans qui ont suivi, il y a eu re-discussion de cette réforme. En effet, les décisions se prennent, d'une part, avec les limites de ce qu'est, à un moment, le débat démocratique : pour notre part, nous avons critiqué l'absence de réelles négociations puisqu'on a pris plus de temps au Parlement qu'avec les organisations syndicales. Sur un dossier comme celui-ci, je pense qu'il va ensuite y avoir un certain nombre de rendez-vous et le Gouvernement peut dire qu'il a fait " sa " réforme, mais en ce qui me concerne, je ne pense pas que la réforme des retraites soit aujourd'hui faite.

**Guillaume Merzi, Les Idées en Mouvement, Ligue de l'enseignement (sans micro)**

Concernant le chiffre en lui-même, c'est-à-dire l'élément objectif asséné de manière suprême, il faut dire que c'est un élément d'illustration qui coûte beaucoup moins cher que la photo et qui " fait sérieux ". Je me demande dans quelle mesure il n'y a pas une volonté de la presse écrite d'utiliser cet élément, ce qui aboutit à une profusion de chiffres dans laquelle on se retrouve très péniblement.

En deuxième lieu, s'il est vrai qu'il est nécessaire que les rapports doivent être publiés rapidement, quitte à ne pas faire de commentaires, un danger est que s'il fait le commentaire dans l'urgence, le journaliste serait vite pris de court par rapport au commentaire fait et cela signifie qu'il aurait nécessairement tort, au moins sur quelques points : en conséquence, il prendrait ainsi un retour de bâton direct qui irait à l'encontre de la profession qu'il exerce.

**François Ernenwein, Rédacteur en chef, La Croix**

Journaliste, c'est un métier, et la capacité à répondre aux attentes des lecteurs dans le délai qui est imparti à la fabrication du journal, c'est ce à quoi nous nous exerçons depuis que nous faisons ce métier. Donc, je ne suis pas sûr que l'impossibilité soit vraiment technique. Le problème est plutôt le suivant : à un jour près, vaut-il mieux publier rapidement quelque chose, quitte à risquer de donner une information peu complète ou peu éclairée, ou choisir d'attendre une journée, au

risque du " ratage " pour offrir un dossier complet à ses lecteurs ? Dans le journal dans lequel je travaille, on ne peut pas dire que nous ayons un culte exagéré de la vitesse. Résultat : les hommages qui nous sont adressés portent plutôt sur la rigueur et le caractère complet de nos dossiers. Je plaide avec conviction pour cela. Ce qui m'intéresse, en intervenant ici sur un débat comme celui des retraites, c'est de répondre aux questions sur mon métier de journaliste, mais c'est aussi la qualité du débat démocratique, à savoir la façon dont une société se saisit des réformes à conduire et la façon dont elle débat. Les médias ont un rôle à jouer dans cette question, mais ce ne sont pas les seuls acteurs si l'enjeu est un débat de qualité. La société française a une capacité formidable à durcir les débats alors que, par exemple à propos des retraites, il y avait un consensus relatif sur la nécessité de la réforme elle-même.

**Jean-Marie Charon, sociologue au Centre d'étude des mouvements sociaux (CNRS), spécialiste des médias.**

Nous avons abordé le travail du journaliste comme si les médias n'interféraient pas les uns sur les autres. Ce qui me paraît surtout préoccupant dans un débat comme celui-là, c'est la place qu'ont pris les médias qui travaillent très " à chaud " - France Info, LCI, etc. -. Il en résulte des effets d'interpellation obligeant l'ensemble des autres médias à très vite déployer quelque chose. Dans ce cas-là, on ne peut pas attendre un jour, car on donnerait alors vraiment l'impression d'être un média complètement déconnecté. Il y a un moment où le tempo est donné par ces médias qui travaillent très vite.

**Bertrand Labasse, ancien journaliste, enseignant à l'École supérieure de journalisme de Lille et à l'Université de Lyon I**

Ayant pris un peu de recul avec la pratique, j'aurais tendance à dire que l'on ne peut pas tirer les leçons du chiffre si on le considère comme un cas en soi, isolé. Il faut, me semble-t-il, le contextualiser dans le cadre général de la complexité. Ce n'est pas seulement un problème de chiffre et un problème de retraites, c'est un problème de la complexité dans le journalisme et de la capacité du journalisme à rendre compte du monde. Ainsi, dans le cas des retraites, on est parti sur des hypothèses à 40 ans, et c'est exactement ce que l'on voit dans le cas du réchauffement global : beaucoup de composantes de ce dossier, sous une forme ou sous une autre, se retrouvent dans d'autres dossiers.

Un journaliste est-il capable de restituer la complexité ? Il y a quelques éléments de réponse.

En premier lieu, vis-à-vis des experts et des spécialistes, il faut faire la distinction entre " justesse " et " précision ". On reproche souvent l'imprécision et on dit : " Ce n'est pas juste. " Or, l'imprécision est une caractéristique de la justesse journalistique. Si je dis : " L'eau bout à 100° ", c'est journalistiquement correct, mais c'est imprécis, incomplet et décontextualisé. L'information complète prendrait beaucoup plus de lignes, mais serait une " tueuse " de lecteurs ! On ne peut pas procéder par anathèmes et il faut, justement, contextualiser.

Est-on encore capable de rendre compte d'un monde devenu de plus en plus technique, alors que le journalisme s'inscrit, surtout dans les pays latins, dans une tradition profondément littéraire ? On continue à le considérer comme un exercice d'exposition du réel qui permet de ne pas trop entrer dans la technique. Qu'est-ce qu'aborder d'une façon littéraire les problèmes techniques ? C'est, par exemple, les aborder d'une façon dialectique et rhétorique, en faisant simplement s'opposer ceux qui " pensent que... " et ceux qui " pensent que... " - selon la police et selon les manifestants, comme on l'a dit tout à l'heure -, en évitant de rentrer dans les chiffres eux-mêmes qui, eux, obligeraient à se placer sur le plan technique. Cette approche littéraire n'est pas forcément très adaptée lorsqu'il s'agit de faire face à l'incertitude inhérente à ces problèmes. Enfin, la tradition littéraire conduit très largement à décrire plutôt qu'à expliquer. Cela dit, même si on voulait revenir là-dessus, le pourrait-on ? Selon mon expérience pédagogique, puisque j'ai l'honneur d'animer un module intitulé " Journalisme et complexité " qui dure quatre jours et

dont une demi-journée est précisément consacrée aux chiffres, ces étudiants, brillantissimes, ayant réussi un concours très difficile, tombent absolument dans tous les panneaux, même en situation de cours : ils sont bien meilleurs que l'homme de la rue, mais ils tombent même dans les pièges les plus simples. Ils découvrent là que le journalisme est un métier très difficile. Ce moment de travail sur les chiffres vise à leur donner des outils et à les rendre plus forts et je me suis aperçu que cela aboutissait à l'effet inverse, à savoir au découragement.

Peut-on faire mieux ? Trois pistes sont envisageables pour y parvenir.

La première est celle de l'exigence. Un chiffre, sans son mode d'emploi, ne vaut rien. L'exigence minimale, absolument fondamentale, est de dire qu'un chiffre ne peut être donné en soi, nu, sans savoir d'où il vient, comment il a été produit et quel est son périmètre. Nous avons tous entendu, il y a quelques jours, que " Paris plage " venait de s'achever après une fréquentation de 3 millions de personnes, ce qui représente une augmentation de x %, etc. : je me demande si, lors de la conférence de presse, un seul journaliste a levé le doigt pour demander comment cela avait été calculé. C'est une exigence facile et qui ne demande pas d'avoir fait des études de mathématiques !

Il faut comprendre les lecteurs. C'est une autre grande limite de cette profession : tout ce que l'on sait actuellement des sciences cognitives ou de la sociologie des lecteurs montre, d'une part, que les gens sont beaucoup moins bêtes qu'on ne le croit et sont tout à fait capables de se passionner pour des questions complexes, à condition que l'on fasse bien son travail, et, d'autre part, j'aurais personnellement tendance à affirmer que quelqu'un qui dit que " cela n'intéressera pas les lecteurs ", ne dit pas grand-chose de ses lecteurs, mais dit beaucoup de ses propres compétences professionnelles.

Concernant la façon de valoriser les chiffres en tant que matériau éditorial, le chiffre n'est pas seulement quelque chose qui est pratique pour illustrer un article ou pour lui donner du " goût ", mais ce peut être un matériau journalistique et, dans des pays de tradition plus nordique ou plus anglo-saxonne, on fait de l'investigation sur les chiffres. Beaucoup de quotidiens accepteraient de mettre une équipe d'un ou deux journalistes, pendant deux semaines, sur une info qui leur paraîtrait importante, y compris parfois sur des choses très triviales. Combien accepteraient en France, comme cela se fait couramment à l'étranger, de mettre un ou deux journalistes pendant deux semaines sur des chiffres pour sortir un scoop à partir des chiffres fournis ? Cela se vend : on peut intéresser les lecteurs et on peut faire de l'investigation avec une calculatrice ! C'est une culture du chiffre, mais aussi, plus généralement, une culture de l'expertise journalistique.

#### Notes

*La Croix* avait constitué un dossier préparatoire à cet atelier dans son édition du 26 août 2003.

Pénombre : [www.penombre.org](http://www.penombre.org)